
Gestion quantitative de l'eau
en période d'étiage sur le bassin de la
Charente :
du partage de la pénurie à une gestion
intégrée de la ressource en eau

Rémy Filali, directeur EPTB Charente



EPTB Charente

Institution interdépartementale pour l'aménagement
du fleuve Charente et de ses affluents

Plan

- Contexte de la gestion de l'eau en France
- Contexte de la gestion de l'eau sur le bassin versant de la Charente
- Plan de gestion des étiages du bassin Charente
- Perspectives et conclusion générale



Figure 23
Organisation simplifiée de la gestion des eaux en France

Parlement	Conseil National de l'Eau	Vote programme Planification	MINISTÈRE de l'Écologie et du Développement Durable Direction de l'Eau		
			incitation économique	coordination Mission interministérielle de l'eau	action réglementaire
Établissements Publics Territoriaux de Bassin	6 comités de bassin élus, ou agents administratifs	SDA CRE et Programmes	6 Agences de l'Eau	Mission déléguée de Bassin	Préfets coordonnateurs de bassin + 40 chefs de bassin Services de privés et de locaux
Régions	CLER	CPER SAGE		Forêt NDD CTRE	22 Directions Régionales de l'Environnement DORDE + 22 DREIF
Comités généraux	Comité départemental d'hygiène			Mission interservice de l'eau (MISE)	95 Préfets de Départements Services Préfets des Eaux
Commissaires EPCI					maire



Association Française des EPTB

Aire d'intervention des membres



Document réalisé par l'EPTB Dordogne - 24/05/2007

Aire d'intervention des membres, par grand bassin

- | | | | |
|-----------------|---|---|--------------------|
| Artois-Picardie |  |  | Rhin-Meuse |
| Loire-Bretagne |  |  | Seine-Normandie |
| Adour-Garonne |  |  | Rhône-Méditerranée |

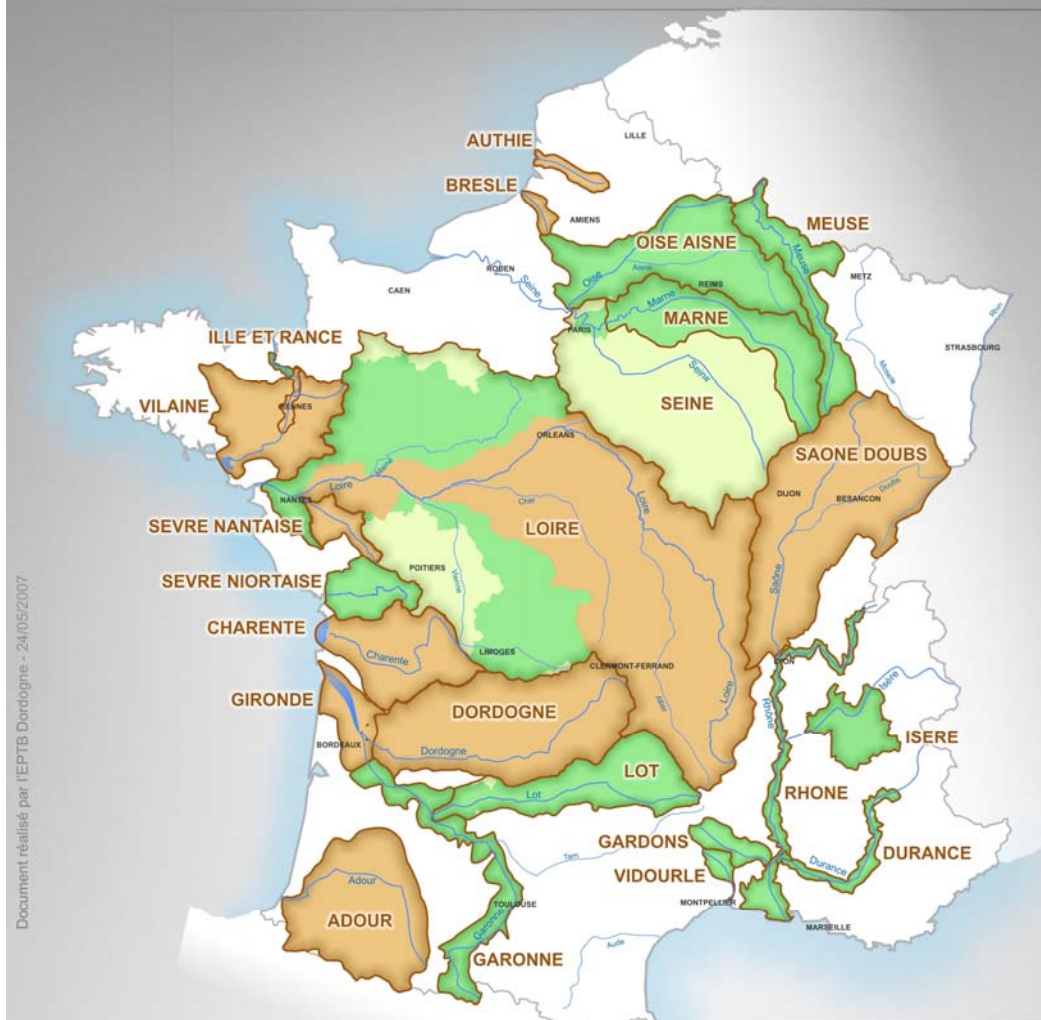


EPTB Charente



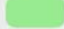
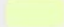
Institution interdépartementale pour l'aménagement
du fleuve Charente et de ses affluents

Association Française des EPTB

Aire d'intervention des membres



Document réalisé par l'EPTB Dordogne - 24/05/2007

- Aire d'intervention 
- Périmètre reconnu par arrêté préfectoral 
- Zone d'intervention sur le territoire des collectivités membres 
- Zone d'intervention en dehors du territoire des collectivités membres 



EPTB Charente

Institution interdépartementale pour l'aménagement du fleuve Charente et de ses affluents



Association Française des Établissements Publics Territoriaux de Bassin

L'EPTB de la Charente

MISSIONS / COMPETENCES :
gestion intégrée du cycle de l'eau et des usages associés

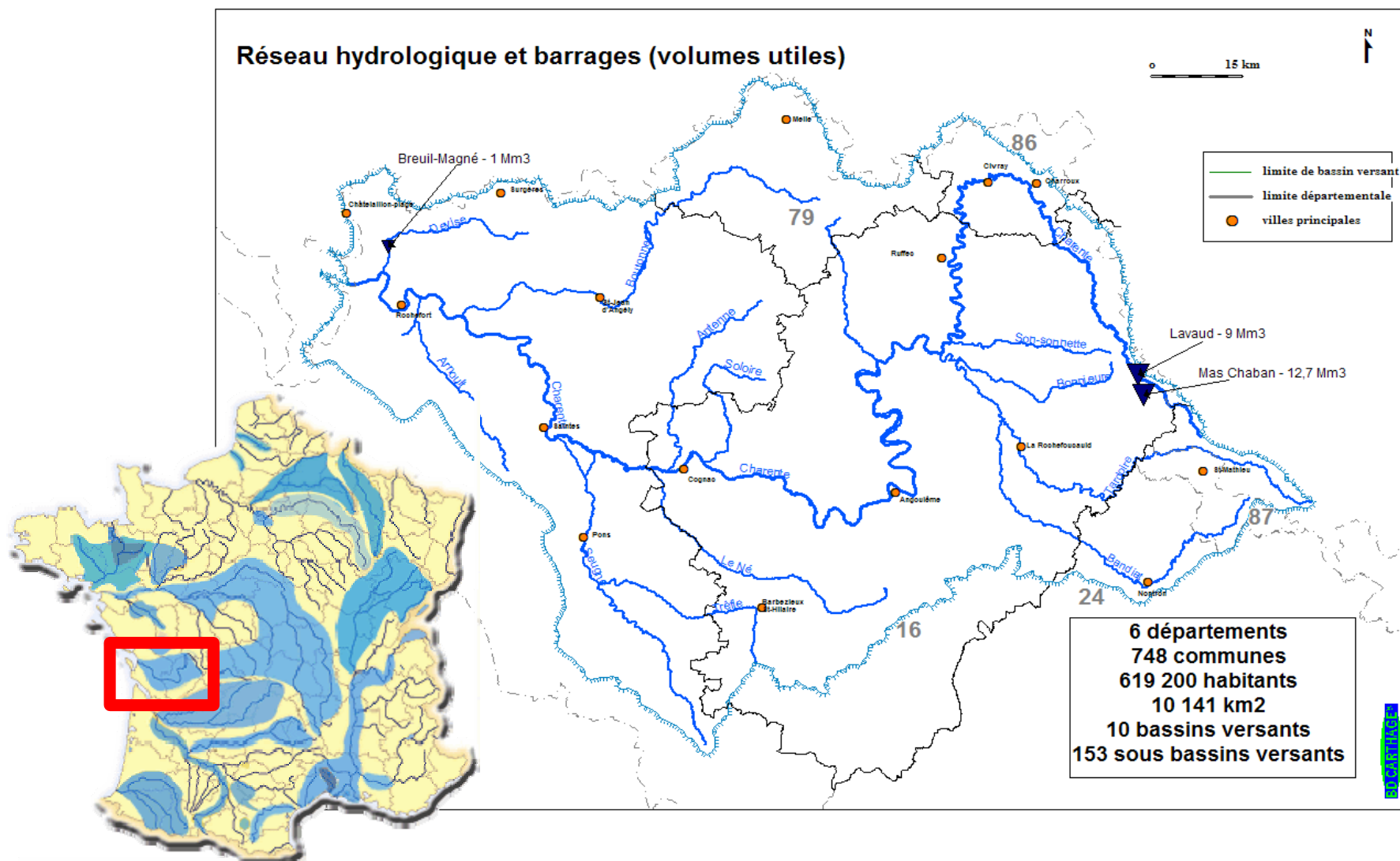
- **Amélioration du régime hydraulique en période d'étiage**
- **Amélioration du régime hydraulique en période de crue**
- **Maintien ou reconquête de la qualité des eaux et des milieux aquatiques**
- **Valorisation touristique du fleuve et de ses affluents**



EPTB Charente

Institution interdépartementale pour l'aménagement
du fleuve Charente et de ses affluents

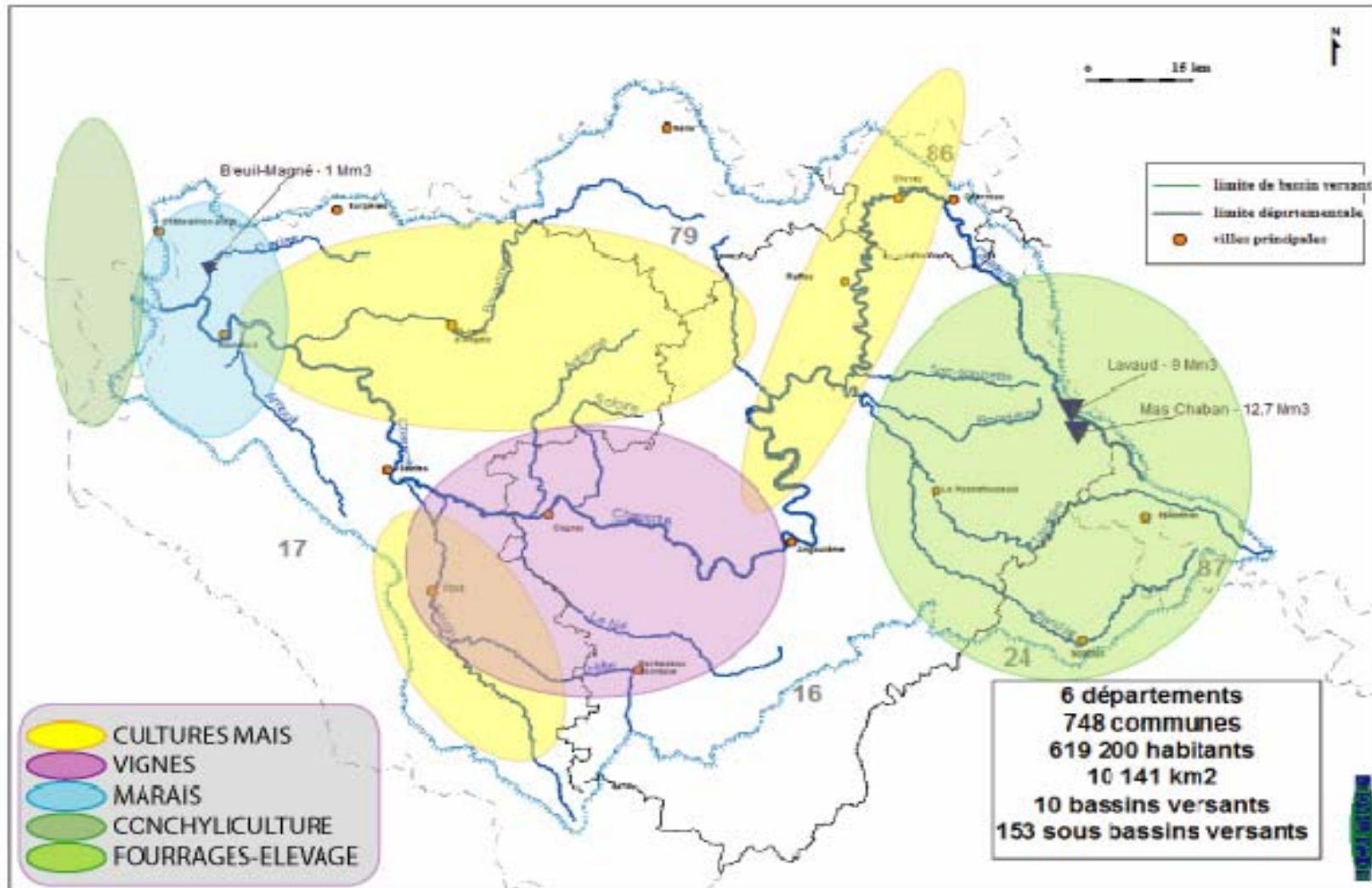
Le bassin versant de la Charente



EPTB Charente

Institution Interdépartementale pour l'aménagement
du fleuve Charente et de ses affluents

Les usages agricoles sur le bassin

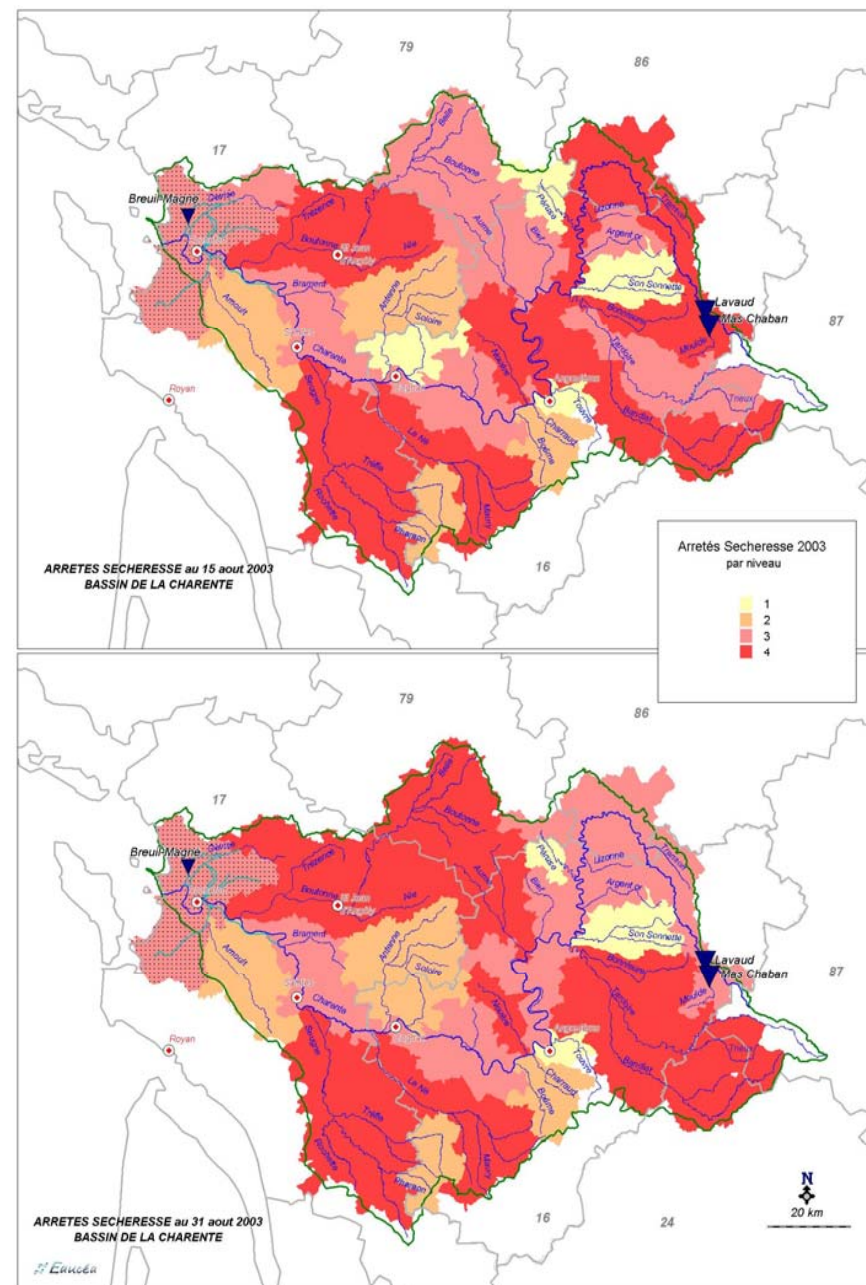


EPTB Charente

Institution Interdépartementale pour l'aménagement
du fleuve Charente et de ses affluents

L'EAU : une ressource rare, fragile, menacée ... en été

Etiage 2003



EPTB Charente

Institution interdépartementale pour l'aménagement
du fleuve Charente et de ses affluents

Conséquences

- Assecs importants en fréquence et durée
- Crises récurrentes



Petite histoire d'une gestion de l'eau - 1

- 1977 : création de l'Institution après la sècheresse de 1976
- 1989 : mise en eau barrage-réservoir de Lavaud (10 Mm3)
- 1992 : « Protocole relatif à la gestion des eaux du bassin de la Charente », parties prenantes : Etat, collectivités, AEAG, irrigants, mise en place de la gestion volumétrique et 3 barrages sur le bassin
- 1995 : mise en place du TBRE par l'Institution et l'AEAG



Petite histoire d'une gestion de l'eau - 2

- 1996 : SDAGE Adour Garonne : DOE et DCR
- 2000 : mise en eau barrage-réservoir de Mas Chaban (14 Mm³) et mise en oeuvre de la redevance liée aux prélèvements d'irrigation
- 2001 : mise en ligne sur Internet du TBRE (accès réservé)
- 2002 : « Plan de gestion des étiages du bassin de la Charente »



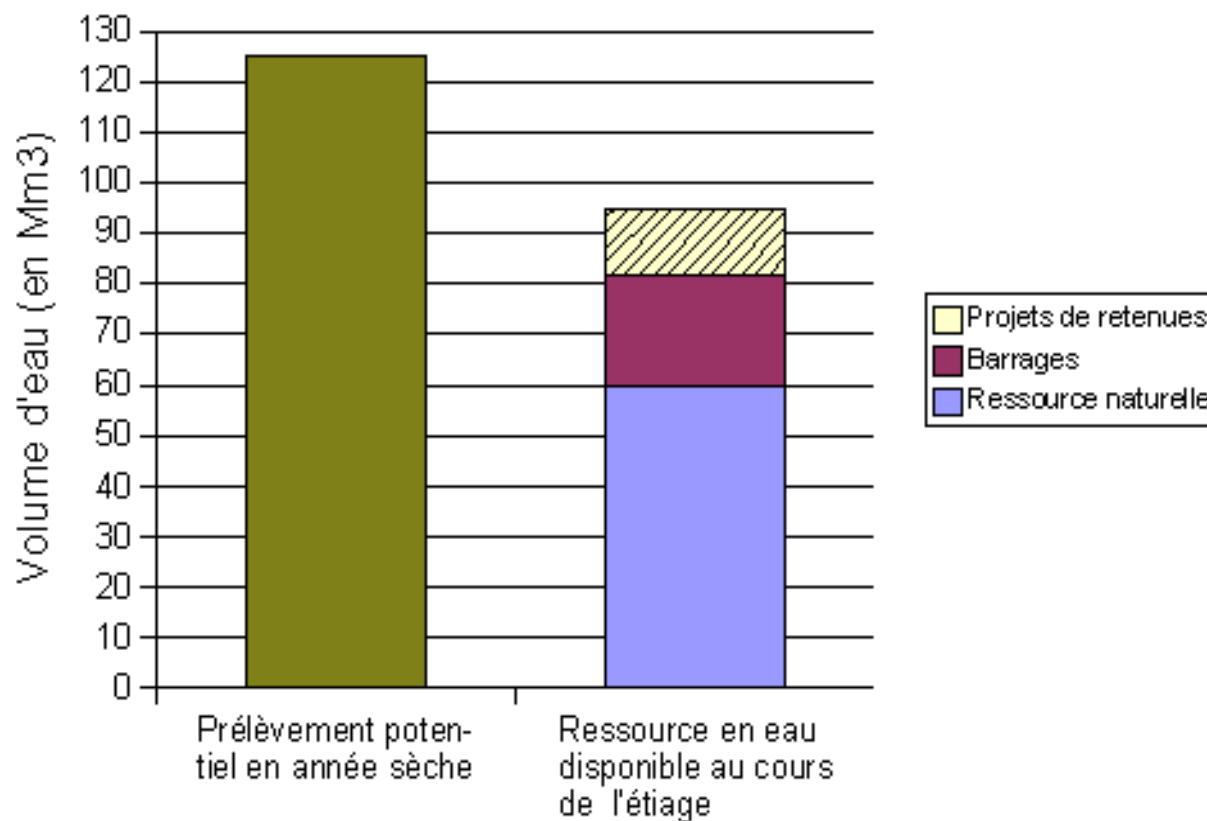
Plan de gestion des étiages

- **C'est une mesure du SDAGE Adour Garonne**
- **Le PGE s'appuie sur les acquis du protocole de 1992 (mise en place de la gestion volumétrique et création des barrages de Lavaud et Mas Chaban)**
- **Actualisation nécessaire et mise en cohérence en raison de l'évolution des usages de l'eau à l'échelle du bassin**



Comparaison entre offre et demande en eau en été

PGE : comparaison entre prélèvement potentiel et ressource disponible

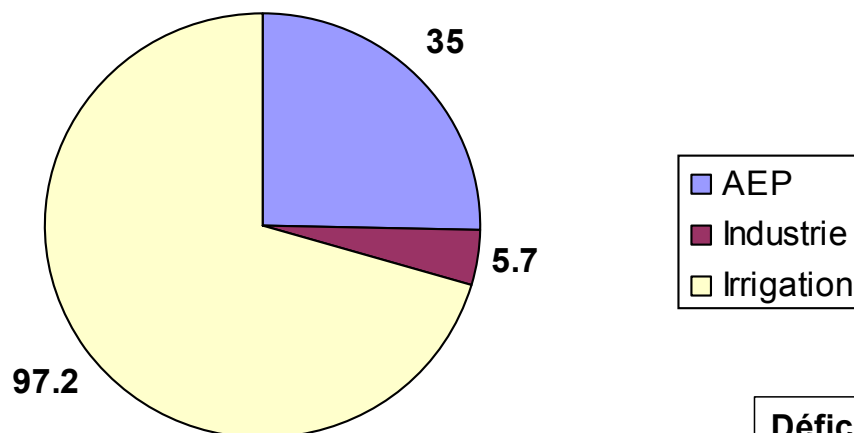


EPTB Charente

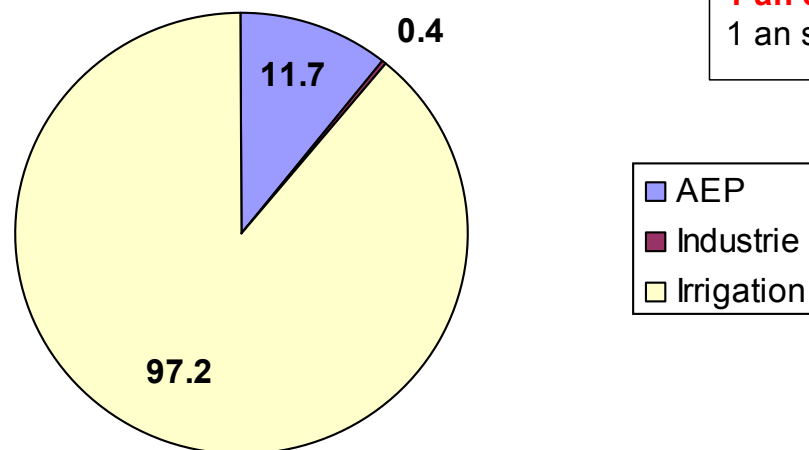
Institution interdépartementale pour l'aménagement
du fleuve Charente et de ses affluents

Le constat

Prélèvements bruts moyens en Mm3



Consommation nette moyenne en Mm3



Déficit à l'estuaire :

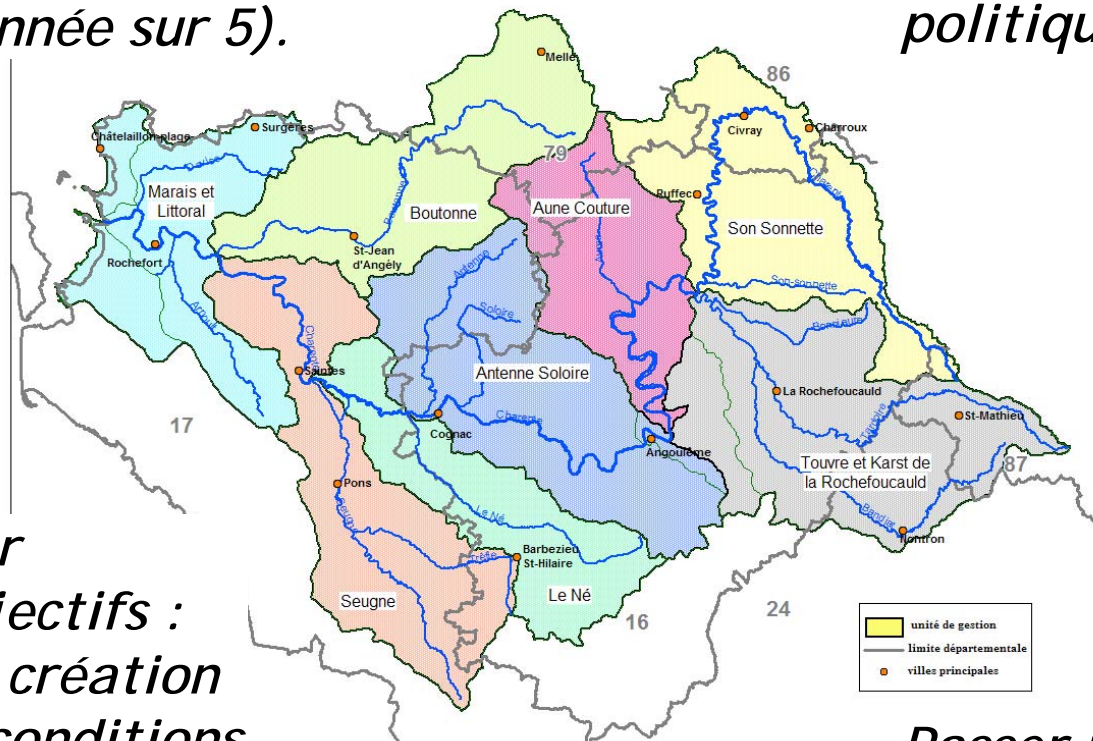
1 an sur 2	27 Mm ³
1 an sur 5	60 Mm³
1 an sur 10	100 Mm ³



La démarche retenue

Fixer les objectifs quantitatifs (DOE) et les taux de défaillance admissibles (1 année sur 5).

Établir des règles de gestion par zone et harmoniser par sous bassin versant les politiques départementales



Des mesures pour atteindre les objectifs : économie d'eau, création de ressource et conditions de passage vers les plans de crises (arrêté sécheresse)

Passer progressivement d'une gestion "au jour le jour" à une gestion anticipée et donc planifiée



EPTB Charente

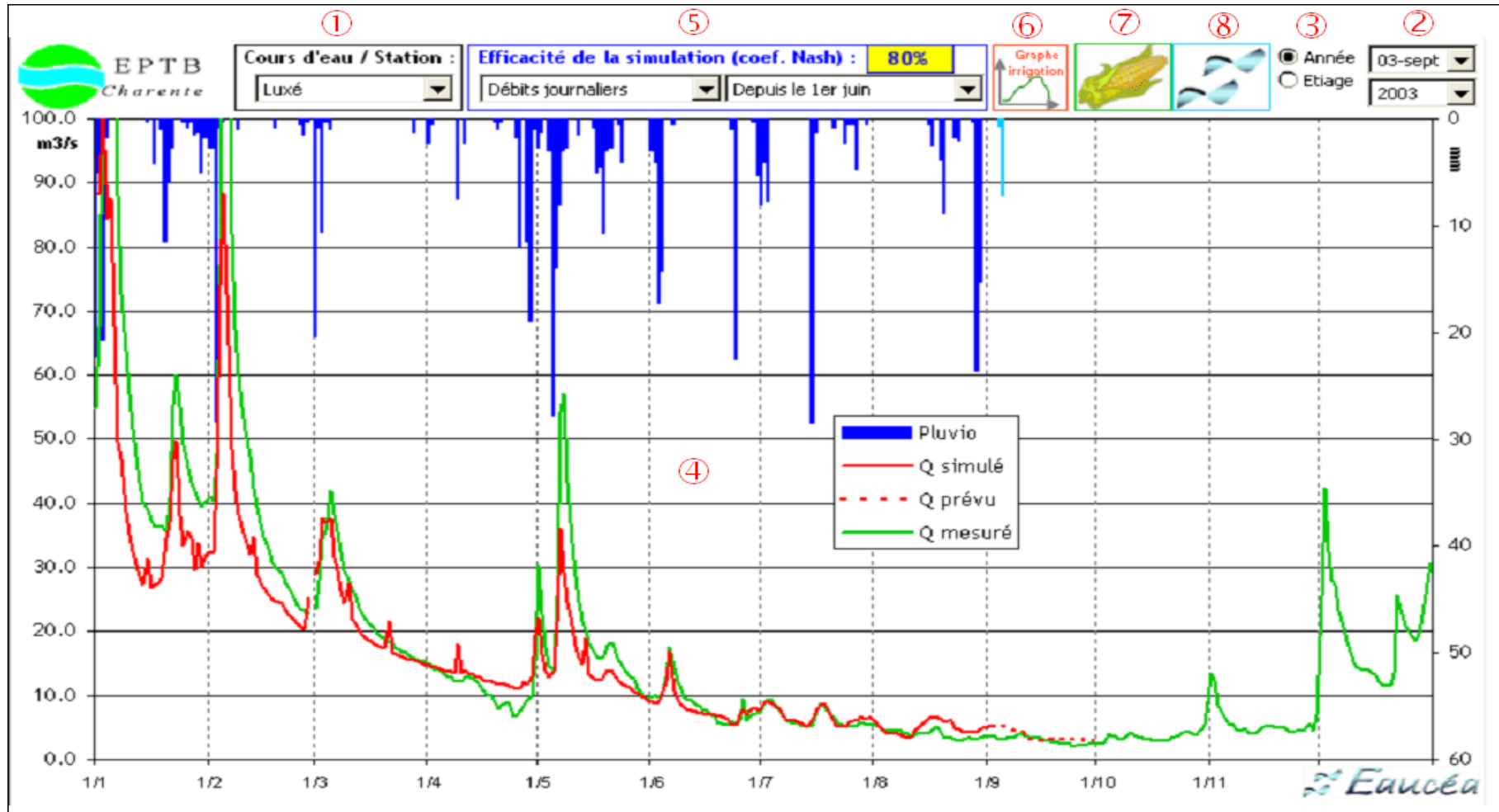
Institution interdépartementale pour l'aménagement
du fleuve Charente et de ses affluents

Les mesures du plan de gestion des étiages

- **Demande : mesures d'économies, tarification de l'eau, réduction progressive des autorisations de prélèvement d'eau sur l'ensemble du bassin**
- **Offre : création de nouvelles ressources**
- *Instance de régulation*
- *Outil de planification stratégique et opérationnel*
- *Outil d'aide à la gestion*



Outil d'aide à la décision



EPTB Charente

Institution Interdépartementale pour l'aménagement
du fleuve Charente et de ses affluents

Conclusions et perspectives

- Passer d'une gestion intégrée de l'eau à une gestion intégrée et globale en mettant les cours d'eaux au coeur de l'aménagement et du développement durable.
- Dans la réflexion sur une gestion intégrée des risques prendre en compte les risques liés au cycle de l'eau mais aussi les autres.
- Changement climatique

